

Programme de recyclage des plafonds

Depuis de nombreuses années, CertainTeed a mis en place des programmes de protection et d'amélioration de l'environnement, avec un objectif d'entreprise continu de construire de façon responsable. Avec cette philosophie à l'esprit, les produits CertainTeed Architectural exploitent un programme dans toute l'Amérique du Nord qui comprend le recyclage des panneaux de plafond. Voici les grandes lignes du programme :

1. L'acceptation ou le refus des panneaux pour le programme de recyclage sera déterminé uniquement par CertainTeed.
2. Les panneaux **ne peuvent** être acceptés s'ils :
 - a) ont un vinyle, une feuille d'aluminium ou un tissu de verre collé au recto ou au verso;
 - b) contiennent des matériaux ou des composants différents des matières premières actuelles utilisées dans la production des nouveaux produits CertainTeed Architectural (p. ex., borates, fibres de bois, fibre, gypse, etc.);
 - c) contiennent de l'amiante;
 - d) contiennent des niveaux inacceptables de matières dangereuses, de COV (c.-à-d., formaldéhyde, etc.);
 - e) présentent la présence d'odeur, de moisissures ou d'autres contaminants;
 - f) ont été fabriqués avant 1980;
 - g) contiennent de la peinture non appliquée par le fabricant d'origine;
 - h) ont été peints avec une peinture foncée ou métallique.
3. Les nouveaux panneaux fournis au projet doivent être fabriqués par les produits CertainTeed Architectural.
4. La quantité retournée ne peut être supérieure à la nouvelle quantité achetée.
5. Les panneaux peuvent être ceux fabriqués par les produits CertainTeed Architectural ou d'autres fabricants réputés pour lesquels des caractéristiques techniques sont disponibles.
6. Les échantillons de chaque type de plafond proposé pour le retour doivent tous avoir une date de code de production du fabricant d'origine visible au verso du panneau. Ces panneaux doivent ensuite être envoyés au Technical Development Center de CertainTeed à Malvern, en Pennsylvanie, aux fins d'évaluation et d'approbation. (Voir « Exigences relatives à la procédure d'essai » ci-dessous.)
7. Les panneaux doivent être propres, secs et généralement de taille normale.
 - a) Ils doivent être empilés soigneusement sur de bonnes palettes et fixés avec une pellicule de plastique ou des bandes de qualité.
 - b) Des directives particulières pour la palettisation/le chargement des panneaux seront fournies par l'usine de fabrication de plafonds.
8. Produits CertainTeed Architectural, directement ou par l'intermédiaire de son distributeur, se chargera de la collecte des matériaux. L'expéditeur peut également prendre des dispositions pour la livraison à l'usine désignée. Le fret pour les quantités de chargement complet de matériaux transportés par camion sera payé par les produits CertainTeed Architectural. Pour les quantités inférieures à un chargement complet de matériaux transportés par camion, veuillez communiquer avec votre représentant commercial CertainTeed pour discuter d'autres options.
9. Ce programme est destiné aux États-Unis continentaux et au Canada uniquement.

Exigences relatives à la procédure d'essai

Il incombe au représentant des produits CertainTeed Architectural, lors de l'inspection du chantier, de remplir un formulaire d'essai et de certification du programme de recyclage des plafonds. Le formulaire rempli et tous les documents justificatifs, y compris une fiche signalétique (FS) ou une fiche de données de sécurité (FDS), doivent accompagner le matériel soumis à l'essai.

Envoyez deux échantillons* de projet non brisés de 2 pi x 2 pi de chaque type de plafond proposé pour le recyclage au :

CertainTeed Innovation Center / Malvern Innovation Center
À l'attention de : Programme de recyclage des plafonds
18 Moores Road
Malvern, PA 19355

* Il est obligatoire que chaque échantillon de panneau porte la date du code de production du fabricant **visible** au verso du panneau.

Une fois les essais terminés, le client recevra une notification écrite des résultats.

ARCHITECTURAL

CertainTeed
SAINT-GOBAIN